Demande garde enfant

Par angietchet

Bonjour, Je suis séparée du père de mon fils depuis 3 ans. Nous avons décidé d'opter pour une garde alternée.

Cependant, mon travail se trouve loin, j'ai un salaire peu élevé et je suis loin de ma famille. Le père de mon fils est agriculteur et ne peut donc pas bouger.

Je ne m'en sors plus du tout,m financièrement et professionnellement, mon enfant est scolarisé sur la commune de son père.

J'aimerai demander une garde exclusive, je n'ai juste pas la possibilité de payer un avocat et j'ai peur que ce soit lui qui ai la garde complète.

Est ce possible que ce soit le père qui gagne la garde exclusive? Est ce possible sans payer d'avocat ? Cordialement